



HAL
open science

Étude généalogique du couple Flory / Comy, marié le 6 mai 1841

Cindy Martin

► **To cite this version:**

Cindy Martin. Étude généalogique du couple Flory / Comy, marié le 6 mai 1841. Histoire. 2019.
dumas-02334587

HAL Id: dumas-02334587

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02334587v1>

Submitted on 26 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



ETUDE GENEALOGIQUE DU COUPLE FLORY/ COMY

Marié le 6 Mai 1841

Sous la direction de STÉPHANE COSSON

**D.U GENEALOGIE HISTOIRE DES FAMILLES EN PRÉSENTIEL
(2018/2019)**

MARTIN Cindy

ENGAGEMENT

“Je soussignée Cindy MARTIN, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n’a pas servi antérieurement à d’autres évaluations, et n’a jamais été publié.”

SOMMAIRE

Introduction

- choix de la famille p 3

1er partie : un peu d'histoire p 4

- présentation de la commune p 5
- étude patronymique p 7

2e partie : Ascendance des familles Flory p 8

- ascendance au 3ème degré p 9
- ascendance au 2ème degré p 10
- ascendance au 1er degré p 11

3e partie : Ascendance des familles Comy p 12

- ascendance au 3ème degré p 13
- ascendance au 2ème degré p 14
- ascendance au 1er degré p 15
- la présence de la famille Flory/Comy à Garons p 16

4e partie : Le mariage Flory/Comy p 18

- la descendance directe
- la descendance au 1er degré
- la descendance au 2ème degré
- conclusion p 23

5e partie : Méthodologie et recherches p 24

- les limites d'internet p 25
- les bibliothèques
- les archives p 26

Annexe p 27

- actes diverses et documents
- plan et cadastre p 30
- relevé des cotes p 40
- bibliographie p 41
- remerciements p 42

Introduction

J'ai choisi le couple Jacques Fleury et Anne Comy, car ils se sont mariés en 1841 dans la commune de Garons (Gard). Si cette date correspond à une partie des consignes imposées par le professeur, elle est intéressante, car elle permet de voir l'évolution d'une commune et de sa population 6 ans après la scission administrative avec celle de Bouillargues.

Le 9 octobre 1835 par ordonnance royale¹, Garons devient une commune à part entière de 1204 hectares. Le premier maire prend ses fonctions en 1836, mais la paroisse reste une annexe de Bouillargues jusqu'en 1839. Les mariages sont donc enregistrés en cette commune comme c'est le cas pour notre couple.

Ce couple retrace par son ascendance et sa descendance, des générations d'individus investit dans la culture viticole. Les unions sont le témoignage des changements géographiques² qui se produisent au fil des siècles, mais aussi que de nombreux biens restent dans la famille. La famille Comy est souvent mise en avant sur les sites internet ou dans les revues universelles des sciences, des lettres et des industries. Nous le devons à Jacques Comy inventeur en 1881 du "procédé Comy". Alors en pleine crise de phylloxéra qui détruit le vignoble du sud de la France, il fabrique une machine à greffer dont il obtient le brevet. Ses découvertes se répandent en Italie et au Portugal, mais participe aussi au développement de la production et du commerce viticole de la commune de Garons. La famille Flory n'est connue que localement et travaille également dans le milieu viticole. Les autres membres ne sont que peu mis en valeur, j'ai souhaité par cette étude généalogique démontrer que les familles Comy et Flory sont étroitement liées par les unions et sont des acteurs du développement du village.



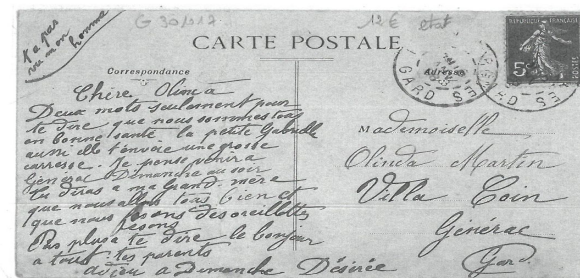
vue d'ensemble de Garons (vers 1850)

¹ annexe : ordonnance royale page 28/29

Garons

Un peu d'histoire...

la poste (PTT)



carte postale de l'avenue de la gare vers 1880

GARONS

J'ai trouvé pertinent de retracer en quelques lignes l'histoire de Garons . Il est important de connaître la chronologie des évènements afin de mieux cerner les ascendants et les descendants du couple que nous allons étudier.

Durant le Moyen-Age le territoire est celui des évêques car le domaine de Garons fait parti de la villa de Scieure, il est la propriété de l'Evêque de Remessaire, cinquième évêques de Nîmes. Pendant XXI siècle, Garons reste une possession épiscopale. Le sol est mis en valeur afin de favoriser l'agriculture et un moulin qui donne le nom de " la rue des Baguets"et permet la fabrication de farine. L'évêque perçoit une redevance de 150 livres.

Les guerres de religions qui touchent le royaume au XVIe siècle n'épargnent pas Garons. Les vicissitudes religieuses n'empêchent pas Monseigneur Cohon (qui prononce l'homélie du sacre de Louis XIV à Reims) de reconstruire le château et l'Église paroissiale qui sert de mairie jusqu'à nos jours.

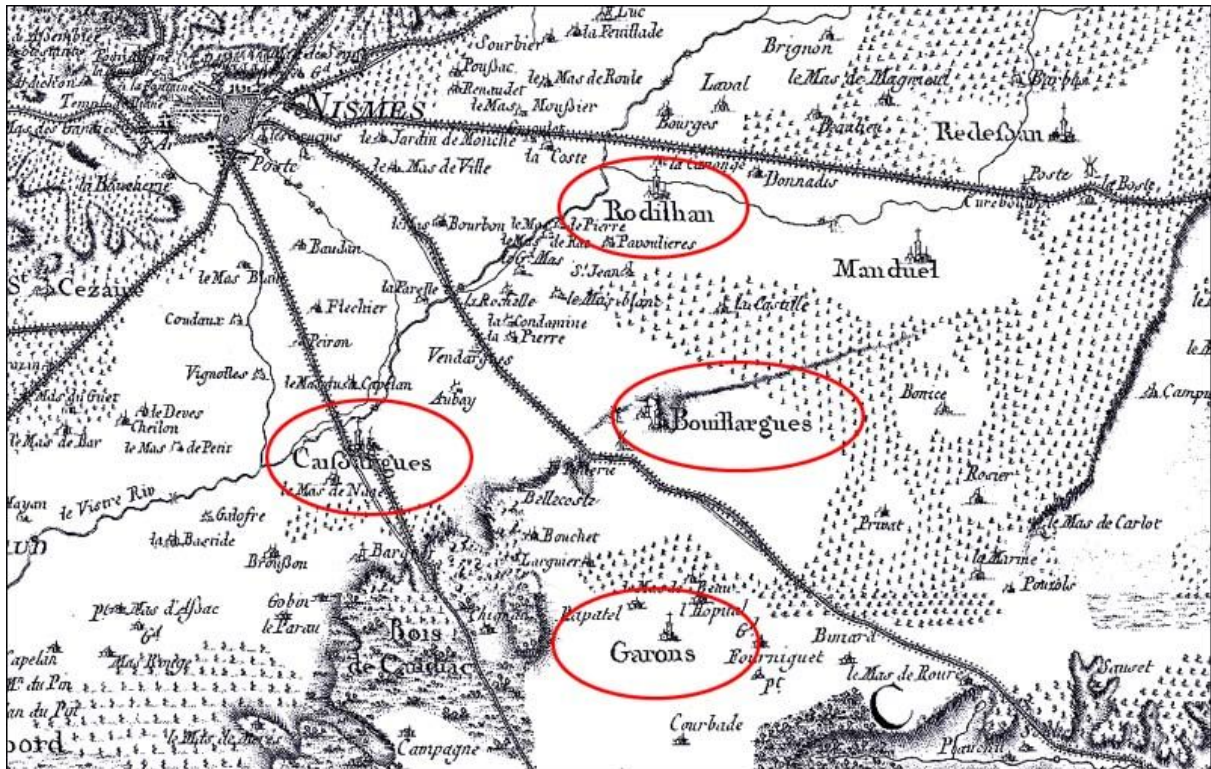
En 1704, des camisards massacrent plusieurs personnes et brûlent quelques métairies mais Garons reste catholique.

D'ailleurs, le blason de la ville qui se compose " de gueule avec une mitre d'or" démontre l'importance que les évêques ont pu avoir dans la commune.



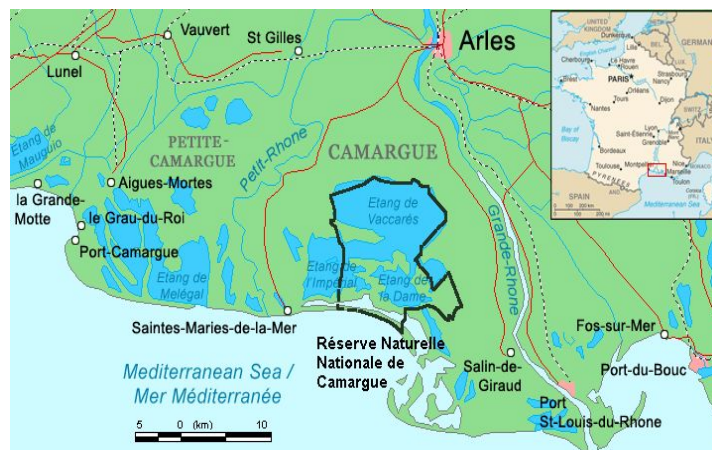
La révolution apporte son lot de changement, l'Église et le château épiscopale sont pillés, les terres sont vendues. Elles sont morcelées et des paysans s'installent. Le

15 mars 1790 sous ordre du directoire Bouillargues est érigée en commune et le hameau de Garons y est annexé.



carte de Cassini du XVIIIe siècle

La carte ci-dessus nous montre les 4 paroisses qui sont érigées en commune, Nîmes se situe à 10 km environ, Garons est entourées de bois et de mas avec des terrains cultivables. Le petit Rhône passe non loin de Saint Gilles (village limitrophe) qui permet l'irrigation de certaines terres.



carte de la camargue avec le petit Rhône

ÉTUDE PATRONYMIQUE

L'étymologie des noms Comy et Flory sont essentiellement méridionales, mes recherches m'ont permis de trouver l'existence de ces patronymes dans d'autres régions. Les prénoms de notre couple sont courant et il reviennent régulièrement au fils des générations.

COMY : nom de baptême devenu nom de famille, c'est la forme latinisé de Côme qui est un saint mort en martyr en 287. Ce nom a également une signification grecque, qui signifie Kosmos (= monde). Nous le trouvons également dans le Loiret, la Seine-maritime, le Haut de Seine et le Gard.

ANNE : c'est le prénom de la mère de la vierge, en hébreu il peut se traduire par : Hannah qui signifie " grace". C'est une figure emblématique de la chrétienté et ce prénom reste très populaire dans les pays chrétien.

FLORY : c'est un nom de baptême devenu nom de famille. Il célèbre la mémoire de "Saint-Flour"(Hérault). Il évangélise la haute auvergne. Après sa mort en 389, son tombeau devient un lieu de pèlerinages. Nous le trouvons dans les départements du Vaucluse, Cantal, Puy de Dôme, Nord, Calvados, Finistère et le bassin parisien. La concentration la plus importante de ce patronyme est dans le département du Gard.

JACQUES : ce prénom devient populaire grâce à la diffusion du christianisme. Il atteint un succès au XVIIIe siècle et fait partie des 10 prénoms les plus attribués en France.

PARTIE 2

ASCENDANCE DE JACQUES FLORY

NB : les deux parties suivantes sont les ascendances respectives de notre couple, j'ai essayé de détailler avec le plus de précisions possibles les filiations.

3ème degrés de l'ascendance de Jacques Flory

a/ ascendance paternel

L'arrière-grand-père de Jacques Flory se nomme Antoine Flory, il né en 1729 et meurt en 1775 à Garons. Il épouse Suzanne Roux, elle-même originaire de Garons. Le couple construit sa vie dans le domaine de Garons et sous les règnes successif de Louis XV et Louis XVI. Sous la royauté, le domaine de Garons fait partie de la villa de Scieure, propriété de l'évêque Remessaire. Garons reste une possession épiscopale durant près de XI siècle. Le sol est mis en valeur de façon à développer l'agriculture et la viticulture et les habitants sont essentiellement des ruraux. La bobine² regroupant les baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Garons a une partie illisible ou/et la commune n'est pas répertorié. Le relevé de capitulation de 1703³ fait référence à la famille Roux et au montant de son impôt (environ 4 livres tournois).

b/ ascendance maternel

Durant la même décennie l'union du couple Comy/ et Nau/..... donne naissance au futur grand - parent de Jacques Flory.

Jacques Comy a une fratrie composé de :

- Marguerite (1750-1751)
- Claire (1758 - 1809)
- Marguerite (1761 - 1761)
- Jeanne (1764 - 1764)

Nous remarquons un certain écart entre les naissances et il n'est pas exclus que Jacques et d'autres frères ou soeurs, mais je ne les ai pas trouvées. Les causes de décès ne sont pas indiquées.

² : 5 MI 38/834

³ : côte C934

2ème degrés de la filiation de Jacques Flory

a/ ascendance paternel

La particularité du second degré de l'ascendance de Jacques Flory vient en partie des événements historiques et des changements qui en résultent, pour commencer la révolution apporte les plus profonds bouleversements, la nuit du 4 août 1789 donne fin aux privilèges et suite à cela Garons subit des changements. L'église et le château épiscopal sont pillés et les propriétés du Prieuré vendu, les terres sont morcelées et de nombreux paysans s'installent. Jean Flory né en 1762 devient un « citoyen » tout comme son épouse Jeanne née en 1750 . C'est dans ce contexte qu'il épouse Jeanne Auvergne (1762-1807), le couple a 12 ans d'écart ce qui peut paraître surprenant dans le contexte de l'époque. Je ne trouve pas de trace des familles Auvergne/Gravil à Garons, mais à Bouillargues. La distance entre les deux villages étant de 3 km il n'est pas exclus qu'une union se soit faites . Ils donnent naissance à 4 enfants dont un fils Laurent Flory né en 1786. Nous remarquons que les actes sont signés par Charles Truchement curé qui loge au château, il fait parti des prêtres réfractaires et refuse de prêter le serment constitutionnel et doit fuir Garons. Le 21 décembre 1791 représente un changement pour la population.

b/ ascendance maternel

L'union de Jacques Comy et de Marie Nau donne naissance à Françoise Comy (1789-1852) laquelle a une soeur Claire.

Je souligne les difficultés à trouver les traces de la famille NAU pour affirmer l'identité des arrières grands parents, dans le doute je n'ai rien mis pour ne pas fausser la généalogie.

1^{er} degrés de la filiation de Jacques Flory

Les parents de Jacques Flory sont : Laurent Flory et Françoise Comy de leur union naissent 10 enfants qui vivent plus ou moins jeunes.

En 1790, Bouillargues est érigée en commune et le hameau de Garons y est annexé.

Cette génération voit la transition que provoque la révolution même s'ils ne sont que des enfants, ils vont être les acteurs des changements, tout d'abord la démographie, si les premiers recensements sont aléatoires ou les habitants sont comptés par feux, dès 1836, ils se font tous les 5 ans. La population de Garons dont fait partie notre famille s'élève au nombre de 653 habitants.

D'ailleurs, Laurent Flory s'intéresse très tôt au devenir de la commune comme le stipule le document daté de 1819 où il demande la construction d'une maison curiale⁴.

Cela nous démontre que la famille Flory est catholique et l'importance de la foi malgré les événements.

Parmi leurs 10 enfants, mes recherches ont permis de découvrir qu'un de leur fils : Claude Flory (1826-1888) fait partie du tirage numéro 76 du recrutement militaire en 1846, ce dernier est exempté pour un problème au pied gauche⁵.

Nous avons des familles nombreuses mais l'intervalle intergénéral est d'une moyenne de 2 ans. La famille est touchée par la mortalité infantile comme beaucoup de foyer à cette époque.

⁴ : cote 2 O 807

⁵ : cote 1 R 177

PARTIE 3

ASCENDANCE D'ANNE COMY

NB : les deux parties suivantes sont les ascendances respectives de notre couple, j'ai essayé de détailler avec le plus de précisions possibles les filiations.

3ème degré de l'ascendance d'Anne Comy

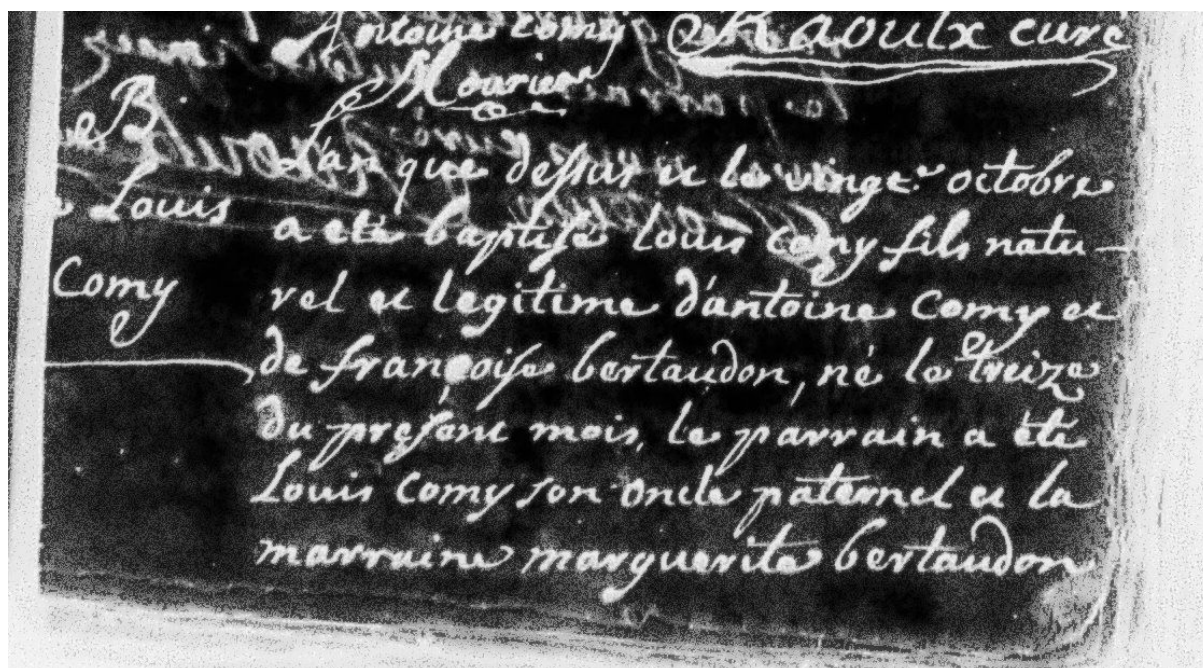
a/ ascendance paternel

L'arrière grand - père d'Anne Comy se nomme Antoine Comy, il est né en 1715 et meurt en 1768, il épouse Françoise Bertaudon, elle même originaire de Garons. De leur union, naissent plusieurs enfants dont Louis Comy.

Louis Comy (1754 / 1825) a un demi-frère né en 1741 de la première union de son père avec Marguerite Brisson (1720/1748).

Louis Comy est baptisé le 20 octobre 1754 par le curé "Raoulx". Ce dernier rédige tous les actes qui concernent les habitants de la paroisse. La famille Comy (tout comme précédemment la famille Flory) est catholique. Contrairement à la paroisse voisine de Bouillargues qui se trouve impacté par la montée du protestantisme et la visite de prédicateur, Garons et ses habitants restent fidèles au catholicisme. La présence et l'influence des évêques pendant des siècles n'y est pas anodine.

acte de baptême de Louis Comy⁶



retranscription : l'an que depuis et le vingt octobre a été baptisé Louis Comy fils naturel et légitime d'Antoine Comy et de françoise bertaudon, né le treize du présent mois, le parrain a été Louis Comy son oncle paternel et la marraine marguerite Bertaudon; Raoulx curé

D'autres éléments nous permet de constater l'influence de la famille dans la paroisse. Il est fait mention dans le cahier de doléance daté du 15 mars 1789 que la

⁶ : cote 5 MI/732

famille Comy dont Louis est le chef de famille fait partie des plus forts contribuables de la paroisse. Il est demandé par les habitants moins d'impôts et un partage des terres de façon équitable. Le document nous donne des informations sur le nombre de feux qui s'élève à 64 en 1789.

b/ ascendance maternel

Les unions respectives des familles Brémond-Guyon et des familles Roux-Martin forment les arrière grand - parent d'Anne Comy. Nous remarquons que la famille Roux revient dans les ascendances, il semble que les unions soient inter-familiales dans une paroisse qui voit sa population grossir entre 1709 et 1789 avec une évolution de 20 à 64 feux.

2ème degré de l'ascendance d'Anne Comy

L'union de Jean- Jacques Bremond et d'Anne Roux donne naissance à Magdelaine Bremond née en 1794 (le mère d'Anne) . La famille se compose de plusieurs enfants :

- Jean- Jacques Bremond né en 1789
- Mathieu Bremond né en 1791
- Magdelaine (1810/1819)

Les grands - parents d'Anne sont témoins des changements survenus suite à la révolution, d'abord la nouvelle répartition des communes survenu le 15 mars 1790 par ordre exécutif du directoire de Nîmes et la scission avec le pouvoir des évêques qui n'ont plus le monopole. Le destin de cette branche de la famille est semblable à celui de la branche Flory avec une prépondérance pour le travail de la terre et un investissement dans la communauté. Un des collatéraux des " Bremond" devient le premier maire de Garons en 1836.

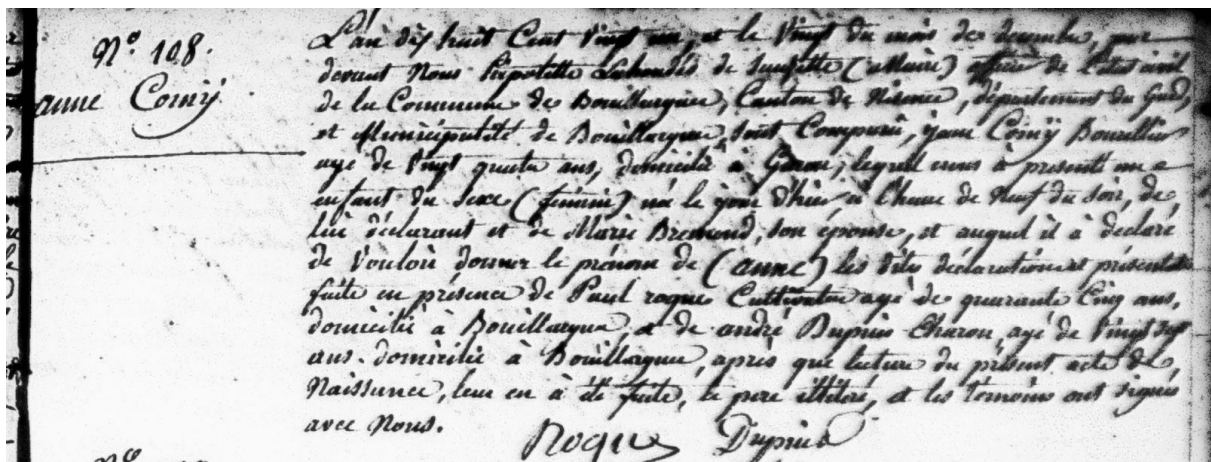
1er degré de l'ascendance d'Anne Comy

Anne Comy est la fille légitime de Jean Comy (1798-1848) et de Magdelaine Bremont (1794 -). Elle est leur premier enfant, née la même année que le mariage de ses parents. Ces derniers se sont mariés le 25 mars 1821, la mariée est âgée de 27 ans et le marié de 23 ans. Il est bourrelier de profession, Jean Comy travaille la bourre et de cuir afin de réaliser des pièces d'attelages pour le travail des chevaux, l'utilisation de cette expression, réservée à la campagne est bien la preuve que la famille évolue dans un milieu rural. Magdelaine comme de nombreuses épouses est femme au foyer. Le couple donne naissance à d'autres enfants :

- Marie née en 1823
- Jacques né en 1825 : ce dernier devient maire de Garons en 1871 , à l'âge de 46 ans et met au point un procédé viticole contre le phylloxéra.

Anne est née le 20 décembre 1821, 9 mois après le mariage de ses parents ce qui nous laisse penser que sa mère Magdelaine aurait pu être enceinte lors de son mariage.

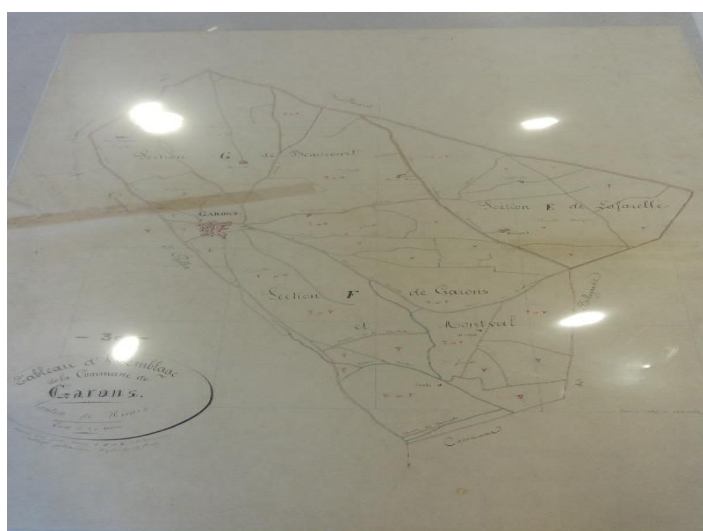
acte de naissance d'Anne Comy



retranscription : l'an dix huit cent vingt et un et le vingt du mois de décembre, jour devant nous (...) Lahondes de Fauzette (Maire) officier de l'état civil de la commune de Bouillargues, Canton de Nismes, département de Gard et municipalité de Bouillargues sont comparus, Jean Comy bourrelier âgé de 24 ans domicilié à Garons, lequel nous a présenté une enfant de sexe (féminin) née le jour d'hier, à l'heure de neuf du soir de lui déclarant et de Marie Bremond, son épouse et auquel il a déclaré de vouloir donner le prénom de (Anne), les dites déclarations présentement faite en présence de Paul Roque, cultivateur de quarante cinq ans domicilié à Bouillargues et de André Dupuis, charron, âgé de vingt six ans domicilié à Bouillargues, après que la lecture du présent acte de naissance, leur en a été faite, le père illettré, et les témoins ont signés avec nous.

LA PRÉSENCE DES FAMILLES FLORY/ COMY À GARONS

Une demande de relevé de formalités m'a permis d'obtenir des renseignements sur les possessions des collatéraux de notre couple (ascendant ou descendant), je n'ai rien trouvé concernant notre couple et d'éventuelle transaction. Le centre de Garons se partage en plusieurs parties dont la section F qui se trouve être limitrophe à celle du Mas de Montval comme nous le voyons sur la carte du cadastre⁷. Le village est entouré de la section G dit de Beaucourt, de la section E dit de la farelle et de la section F dit de Garons et Montval, nous pouvons voir ci-dessous que des acquisitions et échanges sont faites entre les terrains F et G dès 1911⁸.



plan des sections de Garons

Un autre Jacques flory (marié à une dénommée Vincent) tient une épicerie dans le village et effectue plusieurs transactions dans sa vie.

Enfin, les minutes notariales d'Edouard Rebuffat notaire à Nîmes et maire du village m'ont permis de découvrir que des collatéraux à notre couple tel que Jeanne Comy habite également à la Grand rue (section F, numéro 644 du cadastre) en 1882⁹. Elle possède une propriété chemin de Vauvert, une terre située sur le territoire de la commune de Garons ou quartier de Garrigues mis en hypothèques en 1880. Il semble qu'elle se sépare de ses biens pour payer ses dettes.

⁷ : cote 3 PFI 044

⁸ : cote 40 Q 2 1753

⁹ : cote 2 E 44 369

Si notre couple est resté à la Grand rue durant toutes sa vie, ces éléments nous permettent d'affirmer que ces deux familles par les unions, les transactions diverses marquent le développement et l'histoire d'un territoire.

NB : Devant le temps imparti pour cette recherche , je ne me suis pas intéressé en détail au notaire officiant à Générac et Bouillargues, mais certains habitants ont fait appel à leurs services pour effectuer des actes. J'ai trouvé judicieux de privilégier Maître Rebuffat dans mes recherches car il entretient en tant que Maire un lien particulier avec ses habitants.

PARTIE 4

MARIAGE et DESCENDANCE : Jacques Flory et Anne Comy



la Grand Rue vers 1850

MARIAGE JACQUES FLORY/ ANNE COMY

L'union entre Jacques Flory et Anne Comy scelle un couple, mais aussi l'unité de deux grandes familles.

Le 6 mai 1841, le couple s'unit en la mairie de Garons devant le maire Auguste Boyer. Anne Comy n'est âgée que de 20 ans lors de son mariage elle est donc mineure, mais les parents consentent en cette union.

Cet acte de mariage¹⁰ est le document de départ afin de tracer dans un premier temps la descendance de ce couple, mais aussi son parcours de vie dans une commune en pleine mutation. Le 6 mai 1841, le couple s'unit en la mairie de Garons devant le maire Auguste Boyer.

L'étude de l'acte de mariage montre que Jacques est cultivateur, mais il pratique d'autres activités comme c'est souvent le cas dans les campagnes. Nous pouvons voir, la nomination¹¹ de Jacques Flory en tant que garde champêtre à partir du 21 août 1875, à l'âge de 57 ans, il reçoit un traitement de 600 frs annuel pour pratiquer cette activité. Anne Comy est déclarée sans profession.

L'année de leur mariage (1841), la population recensée s'élève à 709 habitants, l'étude des recensements¹² successifs, nous apporte des renseignements complémentaires sur le couple et ses enfants. La famille demeure à la « Grand Rue » artère principale du village, d'ailleurs le recensement de 1881 stipule l'adresse de la famille ou il n'y a plus que deux des enfants sous leur toit. En 1891, il ne déclare plus d'enfants dans leur foyer.

¹⁰ annexe pages 32 et 33

¹¹ annexe pages 34 et 40

¹² annexe pages 34 et 40

Descendance directe du couple Flory/Comy : 1^{er} degré

Les enfants du couple restent à Garons et travaillent de la terre, les unions de la fratrie se font avec « des enfants du pays », ainsi la famille Bautias (époux d'Anne) est connu pour sa distillerie et la famille Rebuffat pour son notaire qui devient aussi le maire de la commune de 1885 à 1919 . Ce dernier devient aussi le propriétaire du château de Garons .

L'étude de recensement de 1876¹³ stipule de Magdelaine et sa famille demeure chemin de Générac à Garons .Les enfants ne s'éloignent pas de leur commune d'origine, d'ailleurs Justin et Marius vivent chez leur parent jusqu'à leur mariage respectif.

D'ailleurs,la liste électorale de 1910¹⁴ leur donne comme adresse « La grand rue » avec la mention de propriétaire.

Le mari d'Anne comy (troisième enfants du couple) se nomme Jean Bautias et a pour mère une dénommée de “ Catherine Flory”. Je souligne ce point de filiation car cela confirme les unions inter-familiales que j'évoque dans un autre chapitre.¹⁵

¹³ annexe page cote : 6 M 288

¹⁴ annexe page cote : 3 M 270

¹⁵ page 15

DESCENDANCE DU DEGRÉ 2

Les petits-enfants du couple grandissent à Garons, ils sont scolarisés à l'école du village tenue par des instituteurs congrégationalistes, mais suite à leur départ un établissement laïc est construit dans la commune. Les archives municipales font part de certaines craintes des habitants devant un changement aussi radical de l'enseignement¹⁶.

J'ai choisi de traiter le parcours de Louis Flory (né de l'union de Jacques Flory et Catherine Rébuffat) car il s'est très tôt consacré à sa patrie et à participer à la « grande guerre » . L'étude du relevé des armées¹⁷ offre de nouveaux éléments sur la vie de Louis. Le document donne une description physique de la personne (cheveu, taille) sachant que je ne possède pas de photographie de la famille cela me donne une idée de l'être. Comme il est écrit dans ses états de service, il est mobilisé en 1895 à l'âge de 20 ans sous le numéro de matricule 2280. Après avoir effectué ses 3 ans de service il passe dans les disponibilités de l'armée dès 1899 . Sa conduite semble exemplaire, car on lui accorde « un certificat de bonne conduite ».

La particularité de ces registres créés en 1867 est que nous pouvons y trouver les adresses du militaire. Nous voyons que par intermittence, il revient dans le Gard, souvent entre deux périodes d'exercices. Il est localisé en 1801 à Bouillargues et 1808 à Saint-Gilles (villages limitrophes). Les adresses qu'il déclare (mas de St Antoine) laissent penser qu'il reprend son activité de cultivateur. Alors que la France entre en guerre, le 1er août 1914, Louis fait partie des mobilisés et intègre le 7e régiment d'artillerie à pied le 3 août 1914. La liste électorale¹⁸ de 1914 stipule qu'il demeure « rue des écoles » .Il fait la campagne contre l'Allemagne et échappe aux carnages humains subis à Verdun et dans la Somme contrairement à certains de ses collatéraux¹⁹. Il est démobilisé le 2 février 1919 et se retrouve dispensé pour le motif suivant : **fils unique de veuve**. Durant la première guerre, Garons et d'autres communes ont perdu un grand nombre de fils, pères, frères..... comme en atteste le monument au mort dans le centre du village.

Les chiffres des recensements²⁰ prouvent bien la baisse démographique :

- 1911 : 960 habitants
- 1921 : 797 habitants

Tout comme ses ancêtres qui se sont investis dans la commune, Louis Flory n'a pas fait défaut et a donné une partie de sa vie à son pays.

¹⁶ cote : 2 O 806

¹⁷ cote : 1 R 826

¹⁸ cote : 3 M 270

¹⁹ page 39

²⁰ page 35

À son retour, le 25 mars 1919, il donne comme adresse celle de Garons. Nous notons que sa mère Catherine Rebuffat ne sait pas remarier suite à la perte de son mari en 1880. Alors âgé de 44 ans Louis a servi son pays pendant 24 ans sans oublier ses racines et le travail de la terre.

Les autres descendants sont restés dans le village et restent les témoins de l'évolution de la commune. La construction d'une voie de chemin de fer²¹ reliant Bouillargues, Garons et Saint- Gilles voit le jour. L'étude des plans parcellaires et du relevé d'expropriation²² démontre que la famille Flory n'est pas impacté par cette décision préfectorale qui touche des collatéraux tel que Jacques Comy.

Un autre point me semble important, c'est celui de l'évolution des apprentissages scolaires, Jacques Comy (père d'Anne et arrière grand- père de Louis) est déclaré comme illettré²³ dans l'acte de naissance de sa fille. L'étude du relevé militaire²⁴ de Louis Comy stipule qu'il possède un niveau 3, cette comparaison intergénérationnelle est la preuve des progrès effectués dans l'acquisition des apprentissages des fondamentaux (lecture, écriture.....).

²¹ : 5 S 212 : relevé parcellaire

²² : parution des expropriations dans le journal " le petit Midi" du 6 octobre 1900

²³ : voir retranscription page 15

²⁴ : annexe page 35

CONCLUSION

L'étude de cette famille démontre que de nombreux villages de France se sont construits avec les mêmes protagonistes, la population est peu mobile et se concentre sur le travail de la terre. Au fil des générations, nous voyons des hommes s'investir dans ce qui devient dès 1836 la commune de Garons. De plus, la religion a une part importante dans la vie de la population ou des tensions se font ressentir selon le poids des événements historiques.

Comme nous le démontre l'arbre généalogique les familles se marient entre elles de façon à ce que les biens soient préservés.

Dans ce mémoire, j'ai privilégié de faire une généalogie globale en partant d'un couple marié en 1841, j'ai essayé de comprendre au travers de mes recherches, les choix des familles face aux aléas de la vie et de cerner au mieux chaque protagoniste pour qu'ils ne soient pas seulement des numéros de côté que l'on inclus dans un dossier.

Ces familles sont avant toutes choses, liées à l'histoire d'un village et ont permis son évolution.

J'ai effectué l'essentiel de mon travail aux archives départementales et je me suis aidée d'une exposition photographique organisée par la commune.

Je ne connaissais pas les membres de cette famille avant l'élaboration de ce mémoire, ce qui a rendu les recherches plus difficiles, car je suis partie de l'acte de mariage. J'ai eu un temps imparti dans la rédaction et les recherches, j'ai donc essayé de diversifier les sources de façon à obtenir des traces de leurs vies respectives.

L'échec de ma démarche se porte sur les recherches notariales où je n'ai rien trouvé concernant mon couple malgré l'étude des dossiers de Maître Rebuffat notaire de Nîmes, présent au Conseil municipal et acteur de projet de la commune comme la construction d'un lavoir public²⁵.

²⁵ : 2 0 808

PARTIE 5

MÉTHODOLOGIE ET RECHERCHES



Garons le château XIXe siècle

Ce monument sert de domicile des évêques, mairie, salle de réception et se situe en face de l'artère principale où vit notre couple.

J'ai consacré cette partie à la méthodologie et aux recherches afin d'avoir tous les acteurs qui ont permis la réalisation de ce mémoire.

I/ Les limites d'internet

Dans le cadre de mes recherches, je me suis vite aperçue que cet outil a ses limites. Nous pouvons consulter une partie des archives à distance, mais cela reste difficile dans le département du Gard où tous les documents ne sont pas encore numérisés. Quelques érudits utilisent des sites de généalogie, mais les informations sont souvent erronées (dates, prénoms) et aucune source fiable est citée. L'exemple d'un article mentionné concernant un accident de charrette le 05/12/1979 à Garons en reste la preuve, après la lecture « du petit méridional » aux archives, je n'ai pas trouvé d'article concernant cet accident dont le prétendu Jacques Flory aurait pu être l'auteur..

Il reste un outil de consultation nécessaire pour obtenir des renseignements (horaires d'ouverture des organismes par exemple) et pour avoir des échanges avec les divers interlocuteurs qui peuvent nous renseigner dans l'élaboration de la recherche (familles, voisins, mairie, service des archives....).

II/ Les bibliothèques

Celle du village de Garons a hébergé une exposition photographique sur « Garons d'Antan » qui s'est faite grâce au prêt de documents de certaines familles et avec la contribution de la mairie. Cet événement m'a permis de me procurer quelques clichés en particulier ceux de la Grand-rue de façon à rendre ce mémoire plus ludique. La bibliothèque de Nîmes possède des livres consultables sur place sur l'histoire du village. Les œuvres d'Etienne Goiffon (1827-1885) servent de référence à la municipalité dans l'élaboration du site de la ville de Garons. Certains ouvrages sont uniquement disponibles dans la rubrique patrimoine de la bibliothèque et consultable sur place. J'ai ajouté les côtes à la fin de la bibliographie.

III / Les archives

La commune a reversée ses archives municipales aux archives départementales qui se situe dans la ville de Nîmes (environ 10 kms). L'accès aux documents restent faciles et les horaires d'ouvertures (de 9h à 17h) offrent une certaine flexibilité dans le travail. La présence ecclésiastique n'est pas anodine dans la bonne conservation des archives. Les premières familles le sont dès 1700 mais pas de trace de la branche Flory, d'ailleurs certaines archives sont précises et la mention « illettré » est inscrite pour les déclarations de baptêmes effectuées par Antoine Flory.

ANNEXE

Devant le grand nombre d'actes disponibles, j'ai fait le choix de répertorier les numéros de côte en page 39. Dans cette annexe, j'ai favorisé la diversité des documents, la totalité des cotes mentionnées sont consultables aux archives du Gard ainsi qu'à la bibliothèque municipale de la ville de Nîmes pour celles mentionnées dans la bibliographie.

Annexe 1 : ordonnance royale du 1835 (1 M 427)

retranscription

Paris, le 19 Octobre 1835

Louis Philippe, roi des français

A tous présent et à venir Salut

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur : le comité de l'intérieur et notre conseil d'Etat

Nous avons ordonnés et ordonnons ce qui suit :

art 2 :

La section de Garons est distraite de la commune de Bouillargues, arrondissement de Nîmes, département du Gard est érigé en commune à part entière.

Art 3 :

La limite entre la commune de Bouillargues et de Garons est fixée dans la direction indiquée au plan ci annexé par la ligne bleu ABC .

Art 16

Les dispositions qui précèdent(....)des droits d'usages ou autre qui seraient(....)requis

Art 17

Notre ministres secrétaire d'Etat aux départements de l'intérieur et des finances(..... de l'exécution de la présente ordonnance

Donné au Palais des Tuileries, le 19 Octobre mil huit cent trente cinq.

Signé Louis Philippe

Par le roi : le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur

Signé : A.Thiers

Pour certifier conforme : le maire des requêtes

Secrétaire général de ministère de l'intérieur : Edmond Adam

Paris, le 19 octobre 1835.

Louis-Philippe, Roi des Français,

Ministère de l'Intérieur.

A tous présents et à venir, Salut.

Sur le Rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, le Comité de l'Intérieur (assemblé en conseil d'Etat entendu);

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1.

La Section de Gurons est distraite de la commune de Bouillay-sur-Loire, arrondissement de Blois, département de l'Indre, et érigée en commune indépendante.

Art. 2.

La limite entre les communes de Bouillay-sur-Loire et Gurons est fixée dans la direction indiquée au plan ci-joint par la ligne bleue A B C.

Art. 3.

Les dispositions qui précèdent auront lieu sans préjudice des droits d'usage ou autres qui seraient établis par un ancien acquiescement.

Art. 4.

Nous Ministres Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, nous avons ordonné et ordonnons l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné au Palais des Tuileries, le 19 octobre 1835.

Signé Louis-Philippe.

Roi.

Signé: A. Chiers, G.
Roi cœ. en France.

Le Maître des Requêtes
Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur.
Edmond Lamour

Ces chiffres ne sont qu'approximatifs. un recensement sera fait pour Gurons seulement.

Le Chef du bureau central du Ministère général.

Imprimé

ordonnance royale du 1835 (1 M 427)

Cote 3 PFI 044



Plan représentant le découpage en section de Garons



3 PFI 112

plan cadastral de Garons au XIX e siècle

De nos jours, la parcelle du 40 grand rue (logement de notre couple) est enregistré sous le numéro de parcelle 367 et sous les coordonnées suivantes :

-- Coordonnées en projection : RGF93CC44 X=1814857.81 ; Y=3175490.48

- Coordonnées géographiques : WGS84 (GPS) DMS (43° 46' 13" N - 4° 25' 36" E) - Latitude = 43.770452 N - Longitude = 4.426725 E

MARIAGE ENTRE JACQUES FLORY ET ANNE COMY

DATE DE L'ACTE LE 6 MAI 1841

retranscription :

L'an dix huit cent quarante et le dix mai a huit heures du matin par devant nous auguste Boyer maire et officier public de l'état civil de la commune de Garons (....) canton de Nismes, arrondissement de Nismes département du Gard soussigné. Doit comparaître pour contract de mariage le sieur jacques Comy Cultivateur âgé de vingt trois ans natif de Garons et domicilié avec (.....) père et mère, fils légitime et mineur de Laurent Fleury aussi cultivateur et de françoise Commy son épouse sans profession d'une part .Et anne Comy sans profession agée de vingt ans native de Garons et domiciliées avec (.....) père et mère, fille légitime et mineure de jean Comy Bourrelier et de Marie Bremond son épouse sans profession, d'autre part les pièces produites sont en dessus (restitué...)

Les dites parties agissant (.....); le dit jacques Flory comme mineur néanmoins (.....) autorité de son père et mère ici présent et la dites anne Comy aussi connu mineure néanmoins (.....) autorisation de son père et mère aussi ici présent. Nous ont requis de procéder à la célébration de l'acte de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune le vingt cinq avril dernier et le deux mai courant, jour de dimanche à dix heures du matin, aucune opposition ne nous ayant été signifié faisant.

Droit à la réquisition des parties après leur avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées ainsi que du chapitre dix du (titre) du code civil intitulé Mariage entre Jacques Comy et Anne Flory

De mariage, nous avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et femme, Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement (.....) au nom de la loi que le dit jacques Flory et anne Comy sont unis par le mariage. Tout ce que dessus ayant été fait publiquement dans la salle de la mairie en présence de sieur antoine Thibaud, instituteur agée de trente trois ans, françois Dijol, propriétaire agé de quarante neuf ans et Louis Vallat adjoint âgé de quarante deux ans tous demeurant et domiciliés à Garons, non parent qui alliés des parties, témoins, signé avec nous les parties.

Thibaut, jacques Flory, Comy, Comy, F.Bautier, Bremont, Boyer, Vallat, Dijol

5 MI R288

Mariage entre Jean d'ici huit cent quarante un et Helie Mai a huit heures de
 Jacques Floy, Marin, par devant nous Auguste Boyer, Maire et officier public du
 Canton de Chalon-sur-Saone, Canton de Dijon, arrondissement de Mâcon, département de Saône-et-Loire, et
 Anne Comy
 Comparu pour contracter mariage le Sieur Jacques Floy
 Cultivateur, âgé de vingt trois ans, natif de la paroisse de
 avec son père et mère, fils légitime et mineur de la part
 Floy, culti. Cultivateur et de Laurence Comy, son épouse,
 sans profession, d'une part, Et Anne Comy, sans profession,
 âgée de vingt ans, native de la paroisse de
 avec son père et mère, fille légitime et mineure de Jean Comy,
 Bourgeois et de Marie Bremond, son épouse, sans profession,
 d'autre part. Les pièces produites ont été lues et ratées
 Les dites parties ont déclaré devant nous et devant
 Floy, comme mineur, noceurs, affines et autres

Le dit père et mère, ni présents ni absents, ont consenti à ce que
 mineur, noceurs, affines et autres, de la part de son père et mère,
 publiés, présents. Nous ont requis de procéder à la célébration
 de la dite de leur mariage, d'après la publication qui a été
 faite en cette commune le vingt cinq avril dernier et de
 deux mai, le samedi jour de dimanche à dix heures de nuit
 aucune opposition ne nous ayant été signifiée, ni
 droit à la requête de la partie opposante, avoir été
 lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, ainsi
 que du Chapitre 115, du titre de Code Civil, intitulé
 de mariage, avons demandé aux futurs époux s'ils
 veulent se prendre pour mari et pour femme, l'un
 d'eux ayant répondu affirmativement et affirmé sous le
 nom de la loi que le dit Jacques Floy, et Anne
 Comy, sont unis par le mariage. Et ce qui est
 ayant été fait publiquement dans l'église de la paroisse
 en présence de nous, l'écuyer, l'abbé, instituteur, âgé
 de trente trois ans, Français, Dijon, propriétaire, âgé de
 quarante neuf ans, Pierre Boutevin, propriétaire, âgé de
 soixante quatre ans, et Louis Patax, âgé de quarante
 deux ans, tous demeurant et domiciliés à Chalon, non parents ni
 alliés des parties, témoins dignes de ce nom, et les parties
 Boutevin Jacques Floy
 Patax Comy
 Bremond

RECENSEMENT 1886

Grand Rue	39 44	171	Houssardier	Fière	pere à Houssardier	1		80	Garons
		172	Flory	Claude	à leur chef	1		50	un
		173	Eysette	Anne	sa femme		1	51	un
		174	Eysette	Jacques	pere à la précédente	1		76	un
		175	Dorthe	Anatholie	petite fille à Flory		1	4	Beauvion
	40 45	176	Flory	Jacques	prop ^{re} chef	1		56	Garons
		177	Comy	Anne	sa femme		1	54	un
		178	Flory	Justin	leur fils	1		18	un
		179	Flory	Marius	leur fils	1		15	un
		180	Faure	Etienne	prop ^{re} chef	1		48	un
41 46	181	Jean	Herviette	sa femme		1	49	un	
	182	Faure	Auguste	leur fils	1		23	un	

retranscription :

- Flory Jacques, chef, propriétaire, 56 ans Garons
- Comy Anne, sa femme, 54 ans Garons
- Flory Justin, leur fils, 18 ans Garons
- Flory Marius, leur fils, 15 ans, Garons

Démographie

<u>1836</u>	<u>1841</u>	<u>1846</u>	<u>1851</u>	<u>1856</u>	<u>1861</u>	<u>1866</u>	<u>1872</u>	<u>1876</u>
<u>653</u>	<u>709</u>	<u>756</u>	<u>850</u>	<u>925</u>	<u>981</u>	<u>999</u>	<u>949</u>	<u>1 055</u>

<u>1881</u>	<u>1886</u>	<u>1891</u>	<u>1896</u>	<u>1901</u>	<u>1906</u>	<u>1911</u>	<u>1921</u>	<u>1926</u>
<u>900</u>	<u>995</u>	<u>978</u>	<u>1 029</u>	<u>1 042</u>	<u>1 005</u>	<u>960</u>	<u>797</u>	<u>824</u>

<u>1931</u>	<u>1936</u>	<u>1946</u>	<u>1954</u>	<u>1962</u>	<u>1968</u>	<u>1975</u>	<u>1982</u>	<u>1990</u>
<u>754</u>	<u>689</u>	<u>595</u>	<u>617</u>	<u>664</u>	<u>1 317</u>	<u>2 049</u>	<u>2 788</u>	<u>3 648</u>

<u>1999</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2013</u>	<u>2016</u>	-	-	-
<u>3 692</u>	<u>4 219</u>	<u>4 296</u>	<u>4 373</u>	<u>4 687</u>	<u>4 840</u>	-	-	-

(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006).

Ce tableau permet de voir l'évolution de la population de Garons à partir de 1836, nous voyons une fluctuation en fonction des événements (essentiellement les guerres) ou les habitants ne sont plus recensés.

Pour les générations antérieures à 1836, le calcul se fait en feu sauf que les calculs de l'époque soient parfois faux ou simplement retranscrit d'une décennie à l'autre. Le foyer de Jacques Comy époux de Marie Nau est recensé sous le feu 136 en 1819, mais cette donnée provient d'un livre qui stipule que des calculs approximatifs sont établis de façon d'avoir une idée du nombre d'habitants.(étude du CNRS de 1986)

retranscription : (partie gauche du document)**ETAT CIVIL**

Nom : Flory

Prénom : Louis

numéro de matricule du recrutement : 2280

classe de mobilisation : 1895

Né le 04 avril 1875 à Garons, canton de Nîmes, département du Gard, résidant à Garons, canton de Nîmes, département du Gard, profession de cultivateur fils de Jacques et de Catherine Rebuffat domicilié à Garons, canton de Nîmes, département du Gard

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS

Dispensé (article 21, unique de veuve), compris dans la 2ème partie de la liste du recrutement cantonal (.....portion)

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Incorporé au 19ème d'artillerie à compter du 12 novembre 1896, arrivé au corps le dit jour, immatriculé sous le n 8912.

2è canonniers servant le dit jour

Maître pointeur le 17 juin 1897

1er canonnier servant le 10 juillet 1897

Passé dans la disponibilité de l'année

Certificat de bonne conduite accordée

Affecté au 15ème escadron du train des écoles

Campagne en Allemagne du 3.8.14 au 1.2.19

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er novembre 1899

Régiment d'artillerie divisionnaire à Nîmes, bataillon à pied de Nice

A accompli une 1er période d'exercice dans le 19ème régiment d'artillerie du 249ème au 21 décembre 1902

A accompli une 2ème période d'exercices dans le 19ème régiments d'artillerie du 5 mars au 12 avril 1906. Passé dans l'armée territoriale le 1er octobre 1909

17ème régiments d'artilleries à pied arrivé au camp le 3 Août 1914, groupe territorial du 7ème régiment d'artillerie à pied , passé au 8ème escadron du train (...) mutation faites aux armes le 14 décembre 1914.

Passé au 10ème train E 11220 le 19-12-1918

A accompli une période d'exercice dans le 10ème régiment d'artillerie à pied du 23 au 31 août 1910.

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1er octobre 1916, libéré du service militaire, le

En congé illimité de démobilisation le 2 Février 1919 D.D 15ème train se retire à Nîmes, rue Hotel Dieu Gard

partie droite du document

signalement : cheveux : châtain, sourcil : châtain foncé, yeux : châtain, front : découvert, nez : fort, bouche : grave, menton : rond, visage : ovale, taille 1 m 71

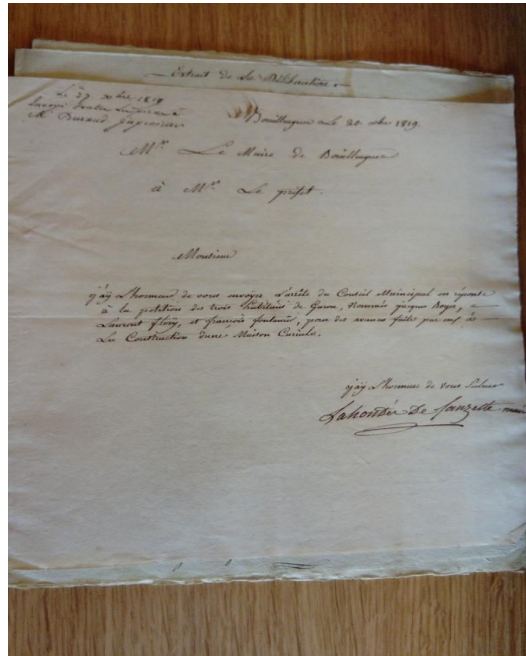
Degré d'instruction : général 3 , militaire : exercé

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

28 janvier 1904 : Bouillargues

28 octobre 1909 : Saint Gilles Mas St Antoine

25 mars 1919 : Garons, Nîmes subdivision



2 O 807 : construction d'une maison curiale

retranscription :

Bouillargues le 20 octobre 1819

Mr le maire de Bouillargues à Mr le préfet

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer l'arrêté du conseil municipal, en réponse à la pétition des trois habitants de Garons, nommés Jacques Boyer, Laurent Flory et François Fontanier pour des avances faites par eux à la construction d'une maison curiale.

J'ay l'honneur de vous saluer

Lahondes de Fauzette



Le monument aux morts de Garons ou des collatéraux de la famille Comy sont inscrits
 (Somme 1914)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE NÎMES
RELEVÉ DES COTES

ADMINISTRATION ET**COMPTABILITÉ COMMUNALE** (série

O et S)

2 O 807 : nomination de Jacques Flory
comme garde champêtre2 O 807 : construction d'une maison
curiale5 S 212 : expropriation et étude
parcellaire**ARMÉE** (série R)

1 R 826 : Louis Flory

1 R 177 : Claude Flory

CADASTRE

3 PFI 112 : Garons

3 PFI 044 : Bouillargues

Catholique : (série M)5 MI 38/834 : BMS de 1674 à 1792 (
tout n'est pas lisible sur la bobine)**ETAT CIVIL : BMS**

5 MI 1 R 290 : de 1862 à 1901

5 MI 1 R 289 : de 1853 à 1862

5 MI 1 R 288 : de 1836 à 1852 ainsi
que les BMS de 1751 à 1792

5 MI 1 R 287 : de 1792 à 1835

5 MI 38/732 : NPMD de 1843 à 1852

5 MI 38/203 : de 1863 à 1893

5 MI 38/120 : de 1894 à 1910

5 MI 38/500 : de 1907 à 1927

5 MI 38/714 : de 1863 à 1897

5 MI 38/203 : de 1863 à 1897

5 MI 38/854 : de 1898 à 1932

HYPOTHÈQUE (série Q)

40 Q 2 378

40 Q 1 203

IMPÔT (série C)

C 934 / C 948 /C 962

LISTE ÉLECTORALE (série M)

3 M 270

NOTAIRE (série E)

2 E 44 369

ORDONNANCE (série M)

1 M 427 : ordonnance royale

PRESSE

JR 37/2

RECENSEMENT

6 M 228

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- Mergnac Marie-Odile, "Utiliser élections et listes électorales en généalogie", Edition : archives et cultures, Paris, 72 pages
- Pons Michel, "Bouillargues et ses environs", res universis réédition en 1990, 84 pages
- Rouault Alain, " Comment présenter sa généalogie", Collection : guide de généalogie, Paris, 2017, 95 pages

OUVRAGES SPECIALISES

- Beverini Jean-noël, "Le camp des garonnais", Broché, 2002, 143 p, (cote : 7552 : bibliothèque de Nîmes)
- CNRS, "Paroisses et communes de France", édition du CNRS, Paris, 1986, p 211.
- Grolleau Achille, " Une question de clocher : étude de droit public et administratif", Paris, 1861, (cote : 30430 : bibliothèque de Nîmes).
- Goiffon Étienne "Dictionnaire topographique, statistique et historique du Diocèse de Nîmes "par l'abbé Goiffon, Nîmes , Grimaud, 1881.
- Marguerite-Augusta-Marie Lowenhjelm, duchesse de Fitz James, " Grande culture de la vigne américaine dédié aux habitants de Garons", Hachette livre, 2ème édition 1887.

WEBOGRAPHIE

- <https://mediatheques.montpellier3m.f/MEMONUM/presse-ancienne.aspx>
- <https://www.cadastre.gouv.fr/>
- <https://www.geoportail.gouv.fr>

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le personnel des archives de Nîmes qui ont su m'orienter dans mes recherches ainsi que le personnel des bibliothèques de Nîmes et de Garons pour leurs conseils et patiences.

Je remercie ma famille pour son soutien moral et financier ainsi que Mr Cosson pour sa patience et sa disponibilité.